

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un ouvrage d'art

■ Contexte

Le maître d'ouvrage définit dans le programme de l'ouvrage les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire, notamment sur le plan fonctionnel, technique et économique.

Il peut souhaiter s'entourer d'un assistant dans le cadre de la conception et de la construction d'un ouvrage d'art quel qu'il soit.

Cette assistance est fournie aux maîtres d'ouvrage sous forme de conseils, d'avis, de participation à des réunions et peut porter sur les divers aspects de la qualité des ouvrages et de leur environnement : aptitude au service, durabilité, sécurité, rendu architectural, coût, maintenance,...



■ Prestations réalisées

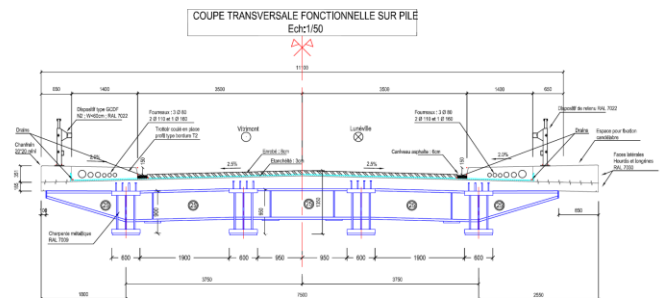
L'assistance construction débute lors des phases d'**études amont** :

- au stade des études préalables, elle consiste à cerner les principales caractéristiques techniques et le coût de l'opération et à élaborer le projet de programme ;
- elle se poursuit au stade des études d'opportunité par la formulation d'un avis d'expert et la production d'une étude de faisabilité ;
- elle apporte une aide au recueil des données et à la mise au point du programme lors de la phase de finalisation du programme

L'assistance construction lors des phases d'études de projet démarre par l'assistance à la contractualisation avec le maître d'œuvre, puis par l'assistance à l'approbation des études pendant la phase de mise au point de l'avant-projet et se poursuit lors de la phase de conception détaillée.

L'assistance construction lors des phases de **réalisation des travaux** :

- porte sur la passation des contrats de travaux, sur la passation des contrats de prestations intellectuelles et sur la vérification de l'exécution et de l'efficacité de ces prestations ;
- peut prendre la forme de conseils ou d'expertises ponctuelles ;
- **se termine** par l'assistance aux opérations de réception des travaux, l'examen des dossiers de réclamation et l'établissement du bilan de construction de l'ouvrage



▪ Moyens mis en œuvre

Le domaine Ouvrages d'Art du Cerema Est dispose des compétences de 40 collaborateurs spécialisés.

Il met en œuvre les moyens de calcul de la division d'études de Metz et d'essais et d'investigations des laboratoires des Nancy et Strasbourg



▪ Références

- AMO Pont Lothaire - Ville de Metz - 2014 - 2015 - 20 k€ HT
Assistance à la définition du besoin, à la contractualisation avec le titulaire, à l'approbation des études projets et la réception de l'ouvrage dans le cadre de l'opération de démolition / reconstruction du pont Lothaire (démolition d'un VIPP, construction d'un mixte acier / béton).
- OA16 – Contournement de Miramas - DREAL PACA - 2013 - 10 k€ HT
Contrôle extérieur du dossier de projet d'ouvrages d'art non courant d'un tablier de type bipoutre mixte de grande largeur
- Ouvrages d'art non courants de la RN19 - Déviation de Port sur Saône - DREAL Franche-Comté - 2014 - 15 k€ HT
Contrôle extérieur des dossiers projet de 3 ouvrages d'art non courants

Contacts :

Fabien RENAUDIN – Chef de la Division Ouvrages d'Art
Tel : 03.87.20.46.29 - Port : 06.45.73.92.76
Mel : fabien.renaudin@cerema.fr
Cerema Est DCEI DOA
1, boulevard Solidarité – BP 85 230
F - 57076 METZ Cedex 3

Davy PRYBYLA – Chef du groupe Ouvrages d'Art du
Laboratoire de Nancy
Tel : 03.83.18.41.09 - Port : 06.63.33.69.47
Mel : davy.prybyla@cerema.fr
Cerema Est LN OA
71, rue de la Grande Haie
F - 54510 TOMBLAINE

Thibaut PERRIN – Chef du groupe Ouvrages d'Art
du Laboratoire de Strasbourg
Tel : 03.88.77.46.49 - Port : 06.64.72.98.54
Mel : Thibaut.perrin@cerema.fr
Cerema Est LS OA
11, rue Jean Mentelin – BP 9
F - 67035 STRASBOURG Cedex2